



02 98 91 52 09
MAIRIE de LANDUDEC 15211

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira :

en mairie, le mardi 10 mars 2026 à 19 heures,

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu des décisions du Maire
- Décisions sur les rapports des commissions communales :
 - Mixte Urbanisme-Travaux du 16 février 2026
 - Vie sociale du 17 février 2026
 - Finances-Affaires scolaires du 25 février 2026
- Avenant à la convention opérationnelle avec l'EPF Bretagne – Quartier intergénérationnel
- Engagement d'une procédure de déclaration d'utilité publique pour l'aménagement d'une voie douce entre l'ESAT de Ty Varlen et le bourg
- Présentation du pré-PADD dans le cadre du PLUI
- Cession et achat de terrains
- Attribution de subventions aux associations
- Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école primaire Victoire de Saint Luc
- ULAMIR : participations prévisionnelles 2026
- Mise à jour des tarifs communaux 2026
- Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2025
- Affectation du résultat
- Fixation des taux d'imposition 2026
- Vote des Budgets Primitifs 2026 – budget principal et budgets annexes
- Fongibilité des crédits
- Investissements 2026 : achats de matériel – mobilier, programme de travaux
- Avenant à l'emprunt court terme du Hameau de la Vallée
- Correction du tableau du prix de vente de la tranche 2 du Hameau de la Vallée
- Lotissement communal Hameau de la Vallée : attribution de lots
- Adhésion de la commune à différentes structures d'assistance
- Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires du personnel
- Participation à la protection sociale complémentaire – risque santé
- Participation communale à la Redadeg 2026
- Motion de soutien à l'AMF pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes
- Motion de soutien au SDEF pour l'application de la convention cadre avec ORANGE
- Questions et informations diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire, Yves LE GUELLEC

